

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 20 MAI 2016

I -Le chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires s'est élevé au 31/12/2015 à 38,242 MD enregistrant une croissance relativement importante de 25,9%. Si on exclut les produits de capitalisation (basés sur des primes uniques) dont les niveaux de primes sont assez volatiles d'une année à l'autre, alors la variation du chiffre d'affaires s'établit à 22,9%.

La variation la plus significative a été enregistrée par la branche Collective dont les primes sont passées de 6,652 MD à 11,657 MD enregistrant une croissance annuelle de 75,2%. Ce niveau de production n'a jamais été atteint auparavant et intervient après 2 années successives de régression.

La Grande Branche quant à elle enregistre une croissance au taux de 3,3% à fin 2015. La baisse du chiffre d'affaires des produits revalorisables (-0,4 MD) a été largement compensée par la production des contrats les plus récents lesquels ont généré 2,051 MD.

Concernant la catégorie bancassurance, la croissance du chiffre d'affaires en 2015 a été de 16,2% (9,472 MD) et intervient après une année 2014 qui a enregistré une hausse substantielle de 67,2%. Les cinq produits en cours de commercialisation ont tous contribué à la hausse réalisée en 2015.

Pour ce qui est de la catégorie Capitalisation, nous enregistrons une croissance de 181,9%, avec 1,589 MD de primes. Toutefois, ce niveau reste inférieur à celui réalisé en 2013 (1,853 MD).

II -Les charges et provisions techniques

Les charges techniques ont augmenté de 8,863 MD pour se situer à 24,951 MD. Les capitaux échus continuent à augmenter significativement (+104,5%) au niveau des affaires collectives plus précisément. Il en est de même pour les rachats (+44,7%) qui touchent en premier lieu HAYETT 2000. Pour ce qui est des sinistres, ils augmentent de 64,2% sachant que PRESALAIRE représente 69% des sinistres réglés.

Les provisions techniques se sont élevées au 31/12/2015 à 198,136 MD enregistrant une croissance de 10,7%. Les provisions mathématiques se sont élevées à 189,245 MD, ce qui représente 95,5% du total des provisions techniques.

Les provisions pour Participation aux bénéficiaires ont été arrêtées sur la base d'un taux de rémunération de l'épargne constituée de 4,7% et d'un taux de revalorisation (pour les contrats revalorisables) de 1%.

ASSURANCES HAYETT

Ainsi, la provision pour participation aux bénéfiques (PB) est passée de 1,013 MD en 2014 à 2,811 MD en 2015.

III -Les placements et les produits financiers

Avec un total de 186,381 MD à fin décembre 2015, le portefeuille placements enregistre une croissance de 8,74% par rapport au 31/12/2014.

L'augmentation enregistrée de près de 15 MD est la résultante des acquisitions nettes de BTA (+20 MD) et d'emprunts obligataires (+3,7 MD) contre des rachats de SICAV (-3,7 MD) et l'arrivée à échéance de certains certificats de dépôt (-3,5 MD).

Au 31/12/2015, les produits financiers totalisent 12,378 MD et s'inscrivent en hausse de 31% (+3 MD) comparativement au 31/12/2014. La progression des revenus provient essentiellement de la plus-value constatée suite à la vente du terrain à la Soukra (+0,577 MD) ainsi que de l'évolution favorable du cours de l'action ENNAKL qui a engendré une reprise de toute la provision constatée au 31/12/2014 (-1,115 MD) et réalisé un gain latent de 99 161 Dinars au 31/12/2015, bien que ce dernier ne soit pas comptabilisé.

D'autre part, les intérêts des emprunts obligataires (+0,558 MD) et des placements monétaires (+0,293 MD) ont contribué positivement à l'amélioration des produits financiers, suite à de nouvelles souscriptions qui ont eu lieu au cours de l'année 2015.

IV -Les frais généraux

Les frais généraux au 31/12/2015 se sont élevés à 4,036 MD, contre 3,410 MD à fin 2014 soit une hausse de 0,626 MD (+18,4%).

La hausse enregistrée est en grande partie due à la hausse de l'impôt sur les sociétés qui a augmenté de 0,286 MD

Le principal poste de frais, à savoir les frais du personnel, a augmenté de 8,36% (+0,179 MD).

V -Le résultat

Le résultat technique au 31/12/2015 s'est élevé à 2,826 MD contre 0,564 MD au 31/12/2014. Quant au résultat net, il a augmenté en passant de 0,458 MD en 2014 à 1,651 MD en 2015 d'où une augmentation de 1,193 MD. Cette explication s'explique essentiellement par la diminution de la variation des provisions techniques.

VI -Les taux de Participations aux Bénéfices et de revalorisation.

Compte tenu du taux de rendement moyen net des actifs financiers (5,659%), il est proposé d'appliquer un taux de Participation aux Bénéfices de 4,70% au titre de l'année 2015. Pour ce qui est des produits revalorisables, il est proposé d'appliquer un taux de revalorisation de 1%.